
Traité sur le commerce des armes
Quatrième Conférence des États Parties
Tokyo, du 20 au 24 août 2018

Projet de programme de travail provisoire de la CEP4

Lundi 20 août

10h00-13h00

1. Séance d'ouverture de la Conférence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux
4. Débat général

15h00 – 18h00

Débat général, suite

18h30 – 20h00

Réception

Mardi 21 août

10h00 – 13h00

5. Mise en œuvre du Traité

15h00 – 18h00

Mise en œuvre du Traité, suite : Discussion thématique (*thème à confirmer*)

Mercredi 22 août

10h00 – 13h00

6. Transparence et établissement de rapports

15h00 – 18h00

7. Universalisation du Traité

Jeudi 23 août

10h00 – 13h00

8. Assistance internationale

15h00 – 18h00

9. Examen des questions relatives au Secrétariat

10. Examen des questions relatives aux contributions financières

Vendredi 24 août

10h00 – 13h00

11. Examen des questions relatives à la Cinquième Conférence des États Parties (CEP5)

12. Autres questions

15h00 – 18h00

13. Examen et adoption du rapport final de la Quatrième Conférence des États Parties

14. Clôture de la Quatrième Conférence des États Parties
